ENG-470

# Organisation, économie et droit de la construction I

Mouvet Laurent, Schleiss Anton, Zufferey Jean-Baptiste

| Cursus | Sem. | Type |
|---|---|---|
| Génie civil | MA1, MA3 | Opt. |

| | |
|---|---|
| Langue d'enseignement | français |
| Crédits | 2 |
| Session | Hiver |
| Semestre | Automne |
| Examen | Ecrit |
| Charge | 60h |
| Semaines | 14 |
| **Heures** | **2 hebdo** |
| Cours | 2 hebdo |
| **Nombre de places** | |


## Résumé

Le cours donne un aperçu sur les règles légales et d'organisation qui règnent dans le domaine de constructions en préparant les documents contracuelles pour les ingénieurs et les entreprises. Le cours est essentiel pour tout l'activité de l'ingénieur avec grand responsabilité économique et légale.


## Contenu

- Élément d'économie de la construction: la construction dans l'économie suisse, la structure des coûts de construction et les sources de financement.
- L'environnement juridique de la construction: les sources du droit de la construction, les procédures de planification et d'approbation, les règles de droit privé.
- L'organisation d'un projet de construction: le déroulement d'un projet, les parties, le maître d'ouvrage, les entrepreneurs, les ingénieurs.
- Les formes de collaboration entre les parties: la relation maître-entrepreneur, les mandataires, sous-traitance et consortium, les fournisseurs.
- Les nouveaux modèles d'organisation contractuelle BOT, législation des marchés publics, nouveau rôle de l'ingénieur, marché global de la construction.
- Les contrats: qualification des contrats, droits et devoirs des parties, conditions particulières, procédures de sou¬mission, variantes d'entreprises, critères d'évaluation, adjudication, modifications de commande.
- La rémunération de l'entrepreneur : composition des prix, prix unitaires et forfaitaires, travaux en régie, clé-en-main, variations de prix.

## Mots-clés

Droit de la construction, etablissement des contrats, responsabilité économique et légale, dossiers d'appel d'offers, organisation et déroulement des projets de construction

## Compétences requises

### Concepts importants à maîtriser

Connaissance générale du droit et des aspects légales

## Acquis de formation

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Elaborer des documents contractuelles pour les prestations de l'ingénier et les entreprise
- Appliquer des normes et règlements légales dans le domaine de construction (SIA 103 et 118)
- Déterminer la rémunération de l'ingénieur

## Compétences transversales

- Dialoguer avec des professionnels d'autres disciplines.
- Etre conscient et respecter des directives légales pertinentes et du code éthique de la profession.
- Etre conscient et respecter les règles de l'institution dans laquelle vous travaillez.

## Méthode d'enseignement

Ex cathedra et petits cas d'études

## Méthode d'évaluation

Examen écrit sur des petits cas d'études et situations réelles

## Encadrement

| | |
|---|---|
| Office hours | Non |
| Assistants | Non |
| Forum électronique | Non |

## Ressources

### Bibliographie

Normes SIA 118; règlement SIA 103.
Code des obligations

### Ressources en bibliothèque

- Normes SIA 118
- Code des obligations
- Normes SIA 103

### Polycopiés

Polycopié "Organisation, économie et droit de la construction" de L. Mouvet, A. Schleiss et J.-P. Zufferey

## Préparation pour

Activité professionnelle